

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau :

(1) Communauté française
 (1) ~~Provincial et communal~~

(1) ~~Libre confessionnel~~
 (1) ~~Libre non confessionnel~~

Identité du responsable pour le réseau : J. STEENSELS, Président du Conseil de Coordination.
Date et signature :

2. Intitulé de l'unité de formation :

UF FERRONNERIE : NIVEAU 1

CODE DE L'U.F. 276007 U M E1	CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 205
------------------------------	------------------------------------

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de 1 page

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de 1 page

5. Classement de l'unité de formation :

(1) Enseignement secondaire de : (1) transition
du degré : (1) inférieur

(1) qualification
 (1) supérieur

(1) ~~Enseignement supérieur de type court~~

(1) ~~Enseignement supérieur de type long~~

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement	(1)	Classement du Conseil supérieur	(1)
Technique	<input type="checkbox"/>	Technique	<input type="checkbox"/>
Economique	<input type="checkbox"/>	Economique	<input type="checkbox"/>
Paramédical	<input type="checkbox"/>	Paramédical	<input type="checkbox"/>
Social	<input type="checkbox"/>	Social	<input type="checkbox"/>
Pédagogique	<input type="checkbox"/>	Pédagogique	<input type="checkbox"/>
Agricole	<input type="checkbox"/>	Agricole	<input type="checkbox"/>
Maritime	<input type="checkbox"/>	Maritime	<input type="checkbox"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel : (1) ~~oui~~ (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de 1 page

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de 2 pages

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de 1 page

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de 1 page

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réservé à l'administration
- (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

Code de l'unité de formation	Code du domaine de formation : 205
------------------------------	------------------------------------

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum :

<u>1. Dénomination du (des) cours</u>	<u>Classement du(des) cours</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>
Pratique professionnelle : ferronnerie niveau 1	PP	C	192
2. Part d'autonomie	XXXXXXXX		48
		Total des périodes	240

12. Réservé au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

b) Décision de l'Administrateur pédagogique relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date :

Signature :

-
- (2) A compléter
 - (3) Réservé à l'administration
 - (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection
 - (5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM
 - (6) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'administration)

UF FERRONNERIE : NIVEAU 1

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. FINALITES GENERALES

Conformément à l'article 7 paragraphes 1er et 2ème du décret, l'unité de formation devra :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- répondre aux besoins et aux demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement, d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. FINALITES PARTICULIERES

L'unité de formation doit permettre à l'étudiant :

- de MAITRISER les techniques de base relatives au soudage à l'arc et au soudage semi-automatique ;
- de REALISER des exercices de ferronnerie par des assemblages mécano-soudés ferreux ou non ferreux ;
- d'UTILISER et d'ENTREtenir les outils et le matériel du ferronnier dans les règles de l'art ;
- d'APPLIQUER des connaissances techniques spécifiques aux travaux de la ferronnerie ;
- de DEVELOPPER des compétences de communication, d'organisation, d'observation et de réflexion technique.

UF FERRONNERIE : NIVEAU 1

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. CAPACITES

2.1.1. En ferronnerie : initiation à la forge

L'étudiant sera capable, au départ d'un croquis :

- de CALCULER la longueur des éléments constitutants ;
- de FORGER les éléments constitutants du croquis proposé.

2.1.2. En maréchalerie : fers français - niveau 1

En disposant d'une forge au gaz ou au charbon, l'étudiant sera capable :

- de REALISER le croquis d'un fer français simple avec ses spécifications ;
- d'UTILISER l'outillage du maréchal-ferrant et de REALISER, à partir de lopins, des fers antérieurs et postérieurs français simples pour pieds normalement conformés, en respectant les critères de fabrication ;
- d'APPLIQUER ceux-ci sur pieds morts ;
- d'ASSURER l'entretien de premier niveau des différents outillages et machines du maréchal-ferrant ;
- d'EXPLIQUER oralement le fonctionnement et l'utilisation des machines et outils courants d'un maréchal-ferrant en employant correctement le vocabulaire technique y afférent ;

2.2. TITRES POUVANT EN TENIR LIEU

L'attestation de réussite de l'unité de formation "Ferronnerie : Initiation à la forge" ou de l'unité de formation "Maréchalerie - fers français : niveau 1" dispensées dans l'enseignement secondaire inférieur de promotion sociale ou avoir obtenu le certificat de forgeron.

276006 UME1

209106 UME2

UF FERRONNERIE : NIVEAU 1

3. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Pour le cours de pratique professionnelle, il est conseillé de ne pas organiser de groupes comportant plus de deux étudiants par poste de travail.

UF FERRONNERIE : NIVEAU 1

Au niveau des compétences professionnelles	Au niveau des compétences technologiques
<p>de REALISER, à partir d'un croquis ou d'un modèle, des exercices simples en ferronnerie par soudage ou éléments mécano-soudés ferreux ou non ferreux ; à titre d'exemples : barrière de jardin, râtelier, balconnière, porte-manteau, ...</p> <p>de CHOISIR, de PREPARER la pièce et d'APPLIQUER les traitements de protection et de présentation ;</p> <p>de REALISER des exercices simples de ferronnerie en utilisant le découpage au plasma ; exemple : girouette, ...</p> <p>de REPARER, le cas échéant, des éléments de ferronnerie existants.</p>	<p>de DESSINER le croquis à partir du modèle ;</p> <p>de SUIVRE le mode opératoire ;</p> <p>de se CONSTITUER une documentation relative à la quincaillerie , aux modes de fixation et aux différents traitements de protection et de présentation ;</p> <p>de CONSULTER un catalogue de produits normalisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de DECOUVRIR les règles d'esthétique fondamentale de la ferronnerie ; - de COMPARER le prix d'une pièce forgée avec la même pièce issue du commerce ; <p>de REGLER le poste à souder selon le travail à réaliser.</p>

UF FERRONNERIE : NIVEAU 1

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite l'étudiant sera capable, en disposant du matériel nécessaire, et dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène :

- de DESSINER le croquis de la pièce proposée par le Conseil des Etudes ;
- d'en ETABLIR le mode opératoire ;
- de la REALISER.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- du soin et de la qualité du travail réalisé ;
- de l'exhaustivité des informations fournies dans le croquis ;
- du respect de la chronologie du mode opératoire.

UF FERRONNERIE : NIVEAU 1

6. CHARGE DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier d'une expérience professionnelle certaine et de connaissances actualisées dans le domaine de la ferronnerie.